

L'écho des 13 villages



Bulletin municipal de la commune de Saint-Nectaire

Décembre 2021

Edito du Maire

Chères Saint-Nectairiennes, Chers Saint-Nectairiens,

Déjà plus d'un an que vous nous avez renouvelé votre confiance. Chaque jour, nous travaillons à mettre en œuvre les projets que nous vous avons proposés : le redressement des comptes de la commune, l'installation d'horodateurs et l'aménagement des parkings, la création d'une aire de services pour camping-cars, la construction d'une résidence multigénérationnelle... et nous suivons de près tous les autres projets pour leur permettre de voir le jour au plus vite.

Malgré le COVID, malgré l'abandon de l'Etat pour le centre aqualudique Thermadore, nous continuons à porter le développement de Saint-Nectaire et à renforcer son attractivité.

Les signaux sont d'ailleurs positifs : 3 élèves supplémentaires à l'école primaire cette année, un nombre de dossiers d'urbanisme liés à des transactions immobilières en hausse, l'accueil de nouveaux arrivants, des commerces qui changent de main, des candidats pour la reprise du Casino... Après des mois d'incertitude, cette fin d'année 2021 nous permet de rester courageux et optimistes.

Enfin, avec la vaccination, nous avons repris une forme de vie « normale ». Nous pouvons envisager de nouveau une année festive avec les grands rendez-vous de Saint-Nectaire. J'ai le plaisir de vous annoncer que le 17 avril 2022, les Balades du Journal La Montagne se dérouleront dans notre village. L'occasion de découvrir le patrimoine

et les paysages, l'occasion aussi de partager de la joie et de la bonne humeur.

Seule ombre au tableau, la réouverture de Thermadore qui n'a pas encore été possible à cause des contraintes financières. Mais nous gardons espoir que l'Etat finisse par nous écouter et nous travaillons à des scénarii de réouverture dès que possible en 2022. J'aurai l'occasion de vous en reparler prochainement, dès que toutes les options auront été étudiées.

Avec l'équipe majoritaire, avec mes adjoints, nous voulons vous rappeler que nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer. N'hésitez pas à demander un rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie. Nous nous rendrons disponibles. Nous sommes là pour construire avec vous Saint-Nectaire et son développement. Nous sommes là pour vous donner les informations dont vous avez besoin pour comprendre nos choix et nos projets. Aux propos infondés pouvant être formulés, nous préférons, avec mon équipe, le dialogue et les faits.

Enfin j'adresse un message de bienvenue à nos nouveaux habitants et commerçants. Nous espérons que vous trouverez à Saint-Nectaire un environnement propice à votre épanouissement personnel et professionnel.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous, portez-vous bien !

Alphonse BELLONTE, Maire.



Informations services publics

Mairie - Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 16h00 - 19h

N'hésitez-pas à demander un RDV avec le Maire ou l'un de ses adjoints. 04 73 88 50 41

accueil@ville-saint-nectaire.fr

www.ville-saint-nectaire.fr

La Poste

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi et samedi : 9h - 12h

Fermé dimanche et lundi

Déchetterie (SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Montaigut-le-Blanc : Mardi à Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (fermé le lundi). 04 73 96 72 11

Besse : Lundi 13h - 17h, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h - 12h et 14h - 18h (fermé le jeudi). 04 73 79 53 16

Santé -

Secours

Pompiers : 18 ou 112

Docteur Beraud : 04 73 68 38 84

Infirmières Mmes Béal et Gaudron

06 43 77 47 90

Pharmacie Mme Thevenin

04 73 88 52 26

Gendarmerie de Champeix (17)

Horaires d'ouverture au public les lundi et vendredi matin, de 8h00 à 12h00.

Pour prendre rendez-vous (même en dehors des horaires d'ouverture) :

cob.issoire@gendarmerie.interieur.gov.fr ou par téléphone : 04 73 89 80 80

Etat des routes : inforoute63

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/inforoute-63.html>

Webcam :

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/webcam.html>

Carte d'identité communale

Commune de la Communauté de communes du Massif du Sancy - Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - Station classée de Tourisme - Station verte - Famille Plus

13 villages : Les Arnats, Lenteuge, Lambre, Sauvagnat, Treizanches, Farges, Sailles, Saillant, Les Granges, Sapchat, Boissières, Freydefont et Saint-Nectaire (haut et bas).

Altitude entre 609 et 1011m

741 habitants au dernier recensement 2017

33,26 km² soit 22 hab / km²

41 élèves à l'école publique

1 Poste

1 Centre aqualudique, Thermadore (fermé cette année)

1 Eglise Romane Majeure d'Auvergne

1 Bureau de l'Office du Tourisme

14 exploitations agricoles

Nombreux commerçants, artisans, hôtels, cam-

pings, gîtes et chambres d'hôtes,
1 Caserne de pompiers, 1 Maison de retraite,
1 Pharmacie, 1 Médecin, 2 Infirmières
1 Industrie : Laiterie La Montagne
1 Centre de vacances : Manoir du Vignet
1 Distributeur automatique de billets (DAB)



Budgets - Finances

Changement de Centre des Finances Publiques

Depuis le 1^{er} septembre, la commune de Saint-Nectaire dépend du Centre des Finances Publiques d'Issoire. Pour toutes vos démarches, vous ne devez plus contacter la trésorerie de Besse dont les bureaux ont été transférés à Issoire.

Centre des Finances Publiques d'Issoire -
3 boulevard Léon Blum – 63500 ISSOIRE –
Tél. 04 73 89 76 00

Services administratifs et techniques

Un nouveau chef d'équipe pour les services techniques

Jean-François CHAMBEAUD, adjoint technique territorial de 1^{ère} classe, agent à Saint-Nectaire depuis 2009, a pris la responsabilité de chef d'équipe du service technique depuis le 1^{er} juin 2021.

Malik CHEBLAL, stagiaire DEJEPS pour une année à la Mairie

La Mairie accueille à compter du 29 novembre un alternant en formation Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport pour un an.

La formation est financée par Pôle emploi et le Conseil régional et ne coûte rien au Maître de Stage, la commune de Saint-Nectaire.

Malik, nouvel habitant de Saint-Nectaire, sera chargé de mettre en place des événements, comme Les Balades du Journal La Montagne en avril 2022, ou bien encore des manifestations dans le cadre estival.

Il sera également chargé de travailler à de nouvelles propositions de programmes d'activités pour la jeunesse et dans le domaine du sport, avec une réflexion à l'échelle de la Vallée Verte (Murol, Chambon-sur-Lac, Saint-Victor-la-Rivière, Saint-Nectaire).

Il accompagnera notamment Nicolas GAUDRON, conseiller municipal délégué à la jeunesse, au sport et à la vie associative dans la mise en œuvre des projets.

Entretien des espaces verts

2021 aura été une année arrosée ! Que de pluie depuis le printemps et même pendant les deux mois d'été généralement plus secs à Saint-Nectaire. Vous avez été nombreux à demander le passage des agents des espaces verts pour débroussailler dans Saint-Nectaire et ses villages. Les 6 agents du service technique ont travaillé tout l'été dans les villages et dans le bourg, avec pour principal contrainte la pousse de la végétation accélérée par la météo. Ils ont fait de leur mieux pour répondre à vos demandes. Nous vous remercions pour vos signalements divers dont les faits d'incivilité ou de détérioration.

Réfection de murs communaux

Cet automne, deux murs de soutènement de routes communales ont été refaits dans les villages de Freydefont et de Sapchat par les employés communaux.



Un logement communal refait à neuf

Un des logements communaux situé au-dessus de la Maison du Tourisme a été entièrement rénové par un agent des services techniques. Réalisée à l'occasion d'un changement de locataires, la rénovation a porté sur la consolidation des poutres sous le plancher et la remise en état complète du plancher, la plomberie, l'isolation des fenêtres et l'installation d'une cuisine (évier, placard, plaque de cuisson). L'installation électrique a également été suivie entièrement et les radiateurs changés. Les peintures ont également été entièrement refaites. La dernière véritable rénovation du logement datait de plus de 15 ans. Les travaux ont duré 2,5 mois. Un nouveau locataire est entré dans l'appartement le 20 septembre 2021 avec un bail de 3 ans renouvelable.

Coût des travaux : 7 500 €. - Loyer mensuel : 430 €.

Acquisition d'un Renault Kangoo pour les services techniques

Au mois de septembre, la commune a acquis un nouveau véhicule, un Renault Kangoo. Acheté pour 10 000 € HT auprès de Renault Occasion, il dispose d'une galerie sur le toit afin de transporter la marchandise et d'une caisse isolée en bois. Une acquisition nécessaire compte-tenu des pannes répétées et de la vétusté du parc véhicule de la commune.

Cet achat a été financé par les recettes de la vente d'anciens engins et matériels inutilisés ou réformés organisée par Yoann Roussel et Alexandre Monteil (conseillers municipaux) pour une valeur de 12 000 € (cuves, pompes, glissières, tracteur, épaveuse, remorques...).

Régies



Le centre aqualudique est resté fermé cette année. La situation a largement été exposée dans le dernier numéro de l'Echo des 13 Villages en avril 2021. La municipalité travaille sur un plan prévisionnel d'investissements et un calendrier de réouverture. Aucune date n'est fixée à ce stade de la réflexion même si M. le Maire a déclaré au dernier Conseil municipal souhaiter la réouverture aussi vite que possible compte-tenu des contraintes.

Les abonnés qui souhaitent se faire rembourser peuvent encore le faire auprès des services de la Mairie. Plus de 80 abonnés ont bénéficié d'un remboursement depuis mai 2021.

Eau et Assainissement

Campagne de relève de compteurs d'eau.

Début octobre, la campagne de relevé des compteurs d'eau a débuté. Elle est assurée par deux agents de la commune. Nous rappelons aux abonnés que leur compteur est propriété de la commune et que les agents doivent y avoir accès pour effectuer le relevé. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat pour vous assurer d'être présent lors de leur passage. En cas d'absence, une carte de relevé vous est déposée.

Cette année, pour les abonnés qui sont présents à leur domicile mais refusent de laisser entrer les agents, la loi du 17 mars 2014 sera appliquée. Elle prévoit notamment une facturation sur la base d'une estimation, sans possibilité de faire corriger le montant.

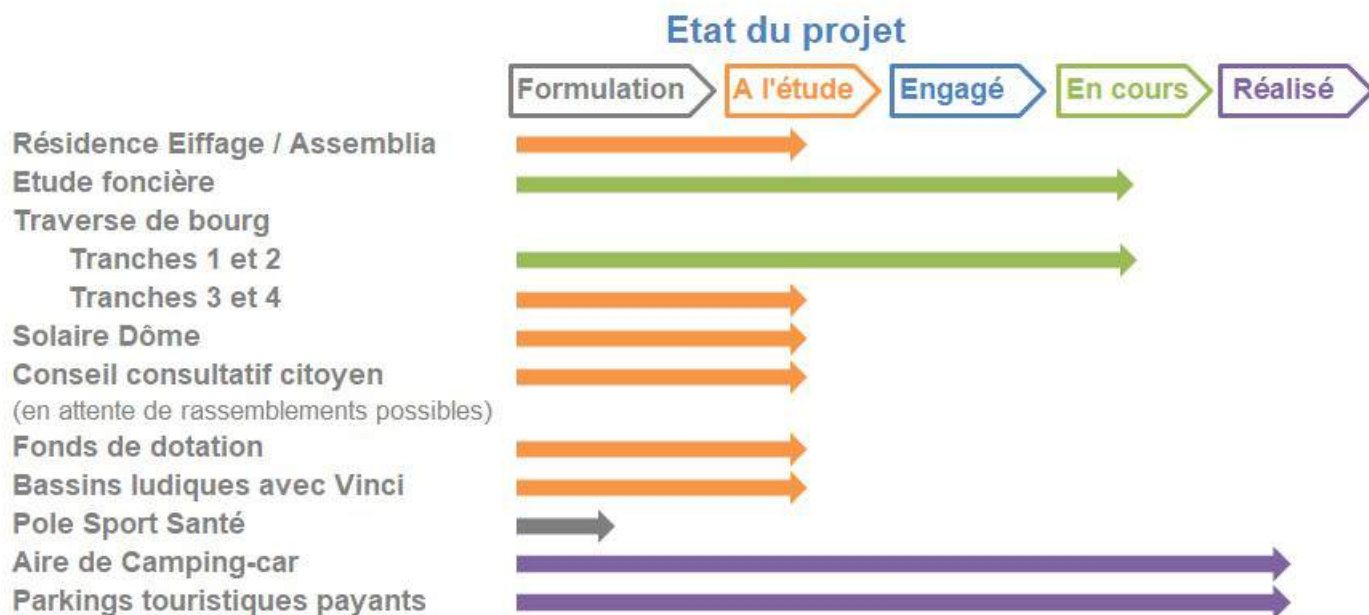
Les agents pourront également procéder au plombage des compteurs.

Côté facturation, le relevé réalisé permettra de vous facturer au réel votre consommation. La somme que vous avez déjà réglée en juin sera bien évidemment déduite.

Dernière information, vous pouvez demander le prélèvement automatique de vos factures d'eau. Pour cela, il suffit de vous rapprocher du service comptable de la Mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

Vos questions	Nos réponses	Exemple
<i>Quelle référence est utilisée pour la facturation d'eau et assainissement de juillet ?</i>	Votre consommation relevée en 2020.	120 m3
<i>A quoi correspond la facture reçue en juillet ?</i>	A une facturation sur estimation qui correspond à votre consommation proratisée sur 6 mois.	60 m3
<i>Cas 1 : J'ai consommé moins qu'en 2020, par exemple 100 m3 (relevé de compteur en octobre 2021)</i>	Facturation de la différence.	(100-60 = 40 m3)
<i>Cas 2 : J'ai consommé plus qu'en 2020, par exemple 140 m3 (relevé de compteur en octobre 2021)</i>	Facturation de la différence.	(140-60 = 80 m3)
<i>Pourquoi envoyer deux factures par an ?</i>	Réduction de la facture au moment des fêtes de fin d'année.	
<i>Que dois-je faire si je sais que je vais consommer beaucoup moins que l'an passé ? (Départ à l'étranger, changement dans la composition du foyer...)?</i>	J'appelle la Mairie et demande le service comptable. Votre estimation sera calculée en fonction des informations. C'est également le cas si vous anticipez une hausse de consommation.	
<i>J'ai une fuite avant mon compteur, qui dois-je appeler ?</i>	La Mairie, le plus rapidement possible. Nos agents viendront estimer les travaux à réaliser et répareront le plus vite possible.	
<i>J'ai une fuite après mon compteur, c'est-à-dire à l'intérieur de mon terrain si le compteur est en limite de propriété, ou dans ma maison sur une conduite. Qui dois-je appeler ?</i>	Un plombier. La régie d'eau de la commune n'intervient pas après le compteur.	
<i>Je constate une fuite dans la rue ou dans un terrain. Une importante quantité d'eau s'accumule à un endroit inhabituel. Qui dois-je appeler ?</i>	La Mairie, le plus rapidement possible. Nos agents viendront estimer les travaux à réaliser et répareront le plus vite possible.	
<i>Je reçois une facture de Suez chaque année. De quoi s'agit-il ?</i>	Il s'agit d'une facture d'assainissement. Cela signifie que vous êtes raccordé au collecteur d'assainissement géré par le SIVU de la Couze Chambon. Vous habitez Saint-Nectaire, Sapchat, Saillant	
<i>Je ne reçois pas de facture de la Suez. Est-ce normal ?</i>	Cas 1 : Vous êtes dans un village avec une station d'épuration (Les Arnats, les Granges, Boisières) : votre assainissement est facturé par la commune. Cas 2 : vous êtes dans un village sans station d'épuration et avez une fosse septique : vous ne payez pas d'assainissement collectif.	

Projets 2020-2026



Aménagement des parkings

Le parking dit « Bourseyre », situé en dessous de l'église, a été rénové en septembre 2021. Le sol a été remis en état par les services de la commune.

Le parking Thermadore a fait l'objet d'un nouveau marquage au sol début juillet et est désormais payant 7j/7 et 24h/24. Destinés à accueillir la clientèle touristique et les camping-cars, il a été largement plébiscité en août les jours de grande affluence.

Le parking de l'église a également fait l'objet d'un marquage au sol, d'un aménagement pour les containers et un horodateur a été installé. Il est payant tous les jours, toute l'année, entre 9h et

19h. La clôture ouest a été changée pour des raisons de sécurité au printemps et des plantes grimpantes installées. Une fontaine d'eau potable a été ajoutée à l'arrière du bâtiment. Enfin, l'enrobé du côté de l'entrée principale a été refait.

Bilan des horodateurs

Les horodateurs des parkings Thermadore et Eglise ont été mis en service le 29 juin. Au 30 septembre, la commune a encaissé 9 500 € de recettes. L'investissement sera rentabilisé dès 2021 et permettra d'encaisser des recettes nouvelles dès 2022.

IMPORTANT Les résidents de Saint-Nectaire qui souhaitent se garer sur les parkings payants peuvent venir se procurer une carte de stationnement résident. Pour cela, il faut habiter à Saint-Nectaire et fournir sa carte grise à l'accueil de la Mairie.

TARIFS (Délibération du 1er avril 2021)		
	EGLISE	THERMADORE
Véhicules légers	2 € pour 2h	2 € pour 2h
	3 € pour 5h	3 € pour 12h
	8 € pour 12h	8 € pour 24h
Autocar de tourisme	10 € pour 2h	pas d'emplacement
Camping-cars	pas d'emplacement	7 € pour 12h





Aire de services et de stationnement pour camping-cars

Le permis d'aménager obtenu fin juin, les travaux de réalisation de l'aire de services et de stationnement pour camping-cars ont été réalisés cet été et sont arrivés à leur terme début octobre. L'aire de services est désormais ouverte et a été inaugurée par le Maire et le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme le 23 octobre 2021 en présence de nombreux élus, des riverains et des commerçants.



La gestion est confiée à la société Camping-car Park qui peut se prévaloir de 450 000 porteurs de cartes d'accès en France. La commune a concédé la gestion en contrepartie d'un loyer et d'une rétribution sur les entrées.

22 camping-cars peuvent désormais faire étape à Saint-Nectaire sur un site aménagé pour leur confort. Les tarifs, taxe de séjour comprise, sont de 13,20 € pour 24h en haute-saison, 10,53 € pour 24h en basse saison et 5 € pour 5h de stationnement avec accès à

l'aire de services pour la vidange et à une borne de recharge électrique. Ils sont identiques à ceux de l'aire de Murol. Cet équipement structurant vient répondre à une demande croissante de camping-caristes sur la commune et aux problématiques de vidanges sauvages. Une réglementation sur le stationnement des camping-cars entre en vigueur avec l'ouverture de l'aire.

Vos questions, nos réponses :

Pourquoi un grillage à moutons pour clôturer l'aire de services ?

Cet espace est dans le périmètre de protection de l'Eglise, ce qui a nécessité un permis d'aménager et le visa de l'architecte des bâtiments de France. Son parti-pris est de choisir des matériaux les plus naturels possibles, les moins « urbains » et de faire un aménagement végétal (grimpeuses, fruitiers...) afin d'habiller le grillage. Il a également demandé de travailler les « couleurs » des sols avec des matériaux de carrière spécifiques pour les intégrer dans le paysage et de teindre les équipements en gris.

Pourquoi les travaux ont duré jusqu'à l'automne ?

Le permis d'aménager n'a été obtenu qu'en juin 2021 avec les recommandations très précises de l'Architecte des Bâtiments de France. Ensuite, se sont enchaînés les différents corps de métier : terrassement, tranchées et passage des fourreaux par les employés municipaux, intervention de SPIE pour le câblage électrique, intervention de Camping-Car Park pour l'installation des équipements, intervention d'ENEDIS pour le changement de puissance des branchements, intervention des TP CHEVALIER pour l'aménagement de l'aire et les enrobés, intervention de Camping-Car Park de nouveau pour le contrôle des installations, installation des clôtures par Servanet pour le compte des TP Chevalier, installation des madriers et création du point propre et de l'accès pompiers par les agents de la commune. Au final, ce ne sont que 3 mois effectifs depuis la validation du permis d'aménager qui auront été nécessaires pour réaliser l'aménagement. Un délai très court selon le gestionnaire Camping-Car Park.

Combien a coûté l'aire de services ?

L'aire de service avait été estimée à 110 000 euros TTC dans le budget de la commune en mars 2021. C'était une estimation sur la base des devis réalisés avant dépôt du permis d'aménager et de subir les contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France. Il a ensuite fallu adapter le projet. Pour la sécurité routière : créer une sortie et l'équiper notamment d'une barrière (dans le projet initial, la sortie et l'entrée devaient être au même endroit soit environ 5 000 euros HT de surcoût), faire appel à une entreprise de TP pour réaliser les aménagements notamment les mélanges de matériaux qui n'étaient pas prévus au départ (50 000 euros HT). Initialement, ce poste de dépenses avait été prévu pour être réalisé par les agents de la commune. D'autres dépenses ont été revues à la baisse en raison de l'intervention de l'entreprise de TP. Au final, l'aire a coûté 160 000 € TTC avec 56 % de subventions publiques et le fond de concours de la com-com, le reste à charge communal est de 54 500 € TTC. L'investissement sera rentabilisé en 5 ans selon les prévisions de fréquentation.

Entrée de bourg de Saint-Nectaire, la tranche 2 a démarré le 28 septembre

L'entreprise CTPP devait intervenir à compter du 30 septembre. Finalement, c'est le 28 septembre qu'elle a entamé la deuxième tranche des travaux de traverse du bourg de Saint-Nectaire. Le secteur concerné s'étend entre le chemin de la Parre et le carrefour de la route des Granges. Les trottoirs sont élargis et la voie cyclable poursuivie. La chaussée est remise à neuf. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Les bordures anthracites ont été demandées par l'Architecte des Bâtiments de France qui a visé le permis d'aménager du Département.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (télécom, électricité) ont été réalisés préalablement et se poursuivent sur le secteur ouest.

Les tranches suivantes de travaux (jusqu'à la route de

Sapchat) seront soumises à l'approbation du Conseil départemental pour établir leur programmation.



Résidence multigénérationnelle Eiffage : le tour de table des financeurs a commencé

Le projet suit son cours pour la création d'une résidence de 20 logements de type T1 / T2 et T3 sur le site du Centre Lignerat. Eiffage, promoteur et Assemblia, bailleur social, ont entamé avec le Maire Alphonse BELLONTE un tour de table des financeurs potentiels de l'opération dont la mise en service est envisagée fin 2024. La Banque des Territoires a été rencontrée le 10 septembre. Une réunion avec Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental, s'est déroulée mi-novembre. La Région a également été sollicitée pour un rendez-vous. Sont également prévues des rencontres avec les Banques et des Mutuelles.

Commission de labellisation Petites Cités de Caractère

Le 15 octobre 2021, la commission de labellisation de l'association Petites Cités de Caractère a rencontré les élus de la commune pour envisager la labellisation de Saint-Nectaire. La commune a candidaté en 2019 pour entrer dans le label. Depuis le printemps 2019, la commission n'a cessé d'être reportée en raison du COVID et de ses propres contraintes. Réponse attendue en décembre 2021.

Dans les villages

Etat des lieux des ponts et murs communaux par le CEREMA

(Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Du 25 au 27 octobre, des experts ont étudié les ponts et murs communaux dans le cadre d'une étude nationale lancée par l'Etat en 2021. Objectif : disposer d'un état des lieux précis des ouvrages et de leurs éventuels besoins en travaux de consolidation. Cette étude, financée par l'Etat via le CEREMA, est l'un des dispositifs du Plan de relance. Elle devrait déboucher sur des financements pour les collectivités afin de procéder aux interventions nécessaires sur les ouvrages. Le CEREMA est intervenu sur la base d'un listing d'ouvrages répertorié par les élus d'octobre à novembre 2021.

17 avril 2022 : Les Balades du Journal La Montagne à Saint-Nectaire

Le 17 avril 2022, la commune de Saint-Nectaire accueillera les Balades du Journal de la Montagne. Trois parcours de randonnée seront proposés aux participants : 4 km, 8 km et 12 km. Les circuits sont actuellement en cours de validation, mais passeront par les villages des Granges, de Sapchat et de Boissières. Le départ des randonnées se fera depuis le Centre Lignerat entre 9h et 10h30. Retour prévu entre 11h et 12h30.

Cette manifestation attire généralement de nombreux participants. Une belle occasion de faire découvrir ou redécouvrir notre commune, son patrimoine et les points de vue spectaculaires sur le village et le Massif du Sancy.

Un appel est lancé aux associations communales et aux personnes volontaires pour être bénévoles le jour J afin de participer au bon déroulement de la manifestation. Les bénévoles sont notamment en charge de la sécurité des traversées de routes départementales, du point de ravitaillement, des parkings, de la signalétique...

16 octobre 2021 : Nettoyage citoyen à Saillant

A l'initiative des Amis de Saillant, une journée de nettoyage de Saillant et des bords de la Couze a été organisée. Pour une première édition, le bilan est très satisfaisant !



Un Chapiteau à Treizanches

L'association Tupercutes, déjà présente depuis plusieurs années à Saint-Nectaire, vient de s'équiper d'un chapiteau pour accueillir des stages enfants et adultes sur la saison estivale. Raphaël et Joëlle seront heureux de vous accueillir dans ce lieu exceptionnel qui fait vivre le village de Treizanches et le reste de l'année pour les activités cirque des enfants au Centre Lignerat ! Merci à eux ! Contact : 06 51 29 41 93.



Demande de reconnaissance en catastrophe naturelle

Suite au violent orage du mois de juillet 2021, un dossier de demande de reconnaissance en catastrophe naturelle a été déposé auprès des services de l'Etat. La réponse de l'Etat est négative. La commune va faire un recours. Les critères d'obtention sont très stricts et les dégâts engendrés, bien que très nombreux et parfois importants, sont appréciés par l'Etat. Un dossier de reconnaissance en calamité agricole a également été déposé pour permettre aux agriculteurs une compensation de pertes de récolte.

SICTOM des COUZES

Depuis le 1er mai 2021, tous les papiers et emballages peuvent être mis dans le bac jaune.

A savoir : tout objet dans les bacs jaunes qui ne doit pas y être est considéré comme un refus de tri par le VALTOM (plateforme de tri de Clermont-Ferrand). Ces refus sont facturés au SICTOM qui compense en augmentant notre taxe sur les ordures ménagères. Soyez vigilants lorsque vous jetez vos déchets, c'est une économie pour tous !

Opération poules

En accord avec la mairie de Saint-Nectaire, le SICTOM des Couzes était présent le samedi 26 juin entre 10h et 12h sur le parking du centre Thermadore pour y réaliser une distribution de poules. Vous étiez nombreux à participer, merci !

Les composteurs individuels sont toujours disponibles sur commande auprès du SICTOM (34 € le petit et 40 € le grand) : <https://www.valtom63.fr/composteur/> ou au 04 73 44 24 24



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.



Créé en 1947
sous le nom
de SIEG



Objectif :
Rassembler les
collectivités locales



Intervient pour
le compte des
communes

Missions



Construction de réseaux



Éclairage Public



Concession
Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le
réseau électrique



Transition Énergétique

Chiffres-Clés

19 408 KM de réseaux basse
et moyenne tension

436 361 usagers

1 300 chantiers par an

30 M€ investis sur les réseaux

Le SIEG Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy de Dôme change de nom

Le SIEG devient Territoire d'énergie ! Ce syndicat est propriétaire des réseaux publics d'électricité de la commune de Saint-Nectaire comme de la plupart des communes du département. C'est notamment par son biais que les décorations de Noël sont installées, que les réseaux sont enfouis ou créés.

Le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de Saint-Nectaire

Le traditionnel repas de fin d'année pour les plus de 65 ans résidents permanents sur la commune ne pourra avoir lieu cette année encore. Des colis seront, comme en 2020, distribués en décembre par les élus auprès des personnes résidents permanents de la commune.

Le Noël des enfants devrait quant à lui retrouver sa forme traditionnelle avec spectacle, goûter et remise des cadeaux le samedi 11 décembre à 15h à la Maison du Tourisme.

Enfin, les activités de gym douce pour les plus de 60 ans ne peuvent toujours pas reprendre faute d'animateur et ce malgré l'insistance de la demande.

La fibre arrive à Saint-Nectaire !

La fibre arrive enfin à Saint-Nectaire. Dans le cadre du groupement des collectivités autour de AUVERGNE HAUT DEBIT, le déploiement de la fibre est prévu à Saint-Nectaire pour 2023. Première étape : le passage des réseaux. Les travaux ont démarré pour la jonction Saint-Nectaire – Murol via le GR 30. Viendront ensuite les travaux de déploiement. Bonne nouvelle, fin 2023, toute la commune, sans exception, devrait être éligible à la fibre !

Des problèmes de réseaux sur la commune

Vous êtes nombreux à vous plaindre auprès de la Mairie de l'absence de réseau téléphonique sur certains secteurs de la commune. Alphonse BELLONTE s'est fait écho à plusieurs reprises de vos demandes auprès du correspondant d'Orange dans le Puy-de-Dôme. Une déclaration sur le site internet dédié a été réalisée. Des travaux sont espérés pour résoudre ces difficultés.

Nombreux également sont les habitants qui signalent des microcoupures électriques. Là encore, Le Maire est intervenu auprès d'ENEDIS à plusieurs reprises. Ces derniers ont indiqué travailler sur le problème.



Elagage des arbres de Saillant

Avec l'orage de juillet, les arbres de l'esplanade près de la Couze Chambon à Saillant ont souffert. La nuit même de l'orage, des camping-caristes ont dû être relogés suite à la chute d'un arbre sur leur véhicule. Dès la semaine suivante, des cordistes sont intervenus pour élaguer les branches dangereuses et fragiles. Merci à David CHOLLET pour sa réactivité ! Le bois a été mis à disposition des associations communales, notamment pour le four banal de Saillant et le CCAS. Dorénavant, lors de coupes de bois ou d'élagage, le bois est récupéré à cet effet. Même si certains étaient tentés, nous vous remercions de ne pas vous servir sans autorisation...



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY

QUELQUES CHIFFRES :

Superficie : 610,7 km²
Population : 9 640 habitants
Regroupe 20 communes

• Son rôle

La communauté de communes est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**, qui couvre beaucoup de domaines du quotidien pour la population : l'**habitat, l'économie, le tourisme, une partie de l'action sociale, la mobilité mais aussi la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation ...**

La communauté de communes a pour rôle de faire coopérer les communes entre elles pour aller vers un **projet commun**.

• Son fonctionnement

Le **conseil communautaire** est l'organe délibérant de la communauté de communes. A l'image du conseil municipal, c'est le conseil communautaire qui décide et vote les décisions prises par délibération.

En dehors des séances du conseil communautaire, les élus se réunissent en **commission** pour travailler de manière spécifique sur certains sujets :



• Quelques-uns des projets structurants en cours ...

- Développement d'espaces **France Services** sur Besse et Le Mont Dore. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les espaces France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.;
- Élaboration d'un **plan de mobilité** sur l'ensemble du massif ;
- **Création de logements à loyers modérés** pour les habitants du territoire sous 3 ans ;
- Mise en oeuvre d'un **programme d'aide financière aux propriétaires pour la rénovation énergétique** de leurs biens ;
- Élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** pour diversifier l'agriculture, la développer et relocaliser la consommation alimentaire, avec une labellisation officielle du ministère de l'agriculture ...

La communauté de communes est aussi accompagnée dans le développement de ces projets par l'Etat, notamment par des dispositifs pour lesquels le territoire du Massif du Sancy a été lauréat :

- **Atelier des territoires** : démarche composée de 3 ateliers réunissant l'ensemble des acteurs locaux (élus communautaires, parc naturel régional des volcans, office national des forêts, chambres consulaires, associations locales...), pour élaborer un projet commun et partagé.
- **Petites Villes de Demain** : programme issu du plan *France Relance* permettant aux territoires lauréats de bénéficier de financements et de moyens humains supplémentaires jusqu'en 2026 pour mettre en oeuvre des projets en matière d'habitat, de commerce, de services et d'espaces publics, de mobilité, de patrimoine bâti et paysager et de ressources foncières.

Pour plus d'informations ...



APPELEZ-NOUS AU **04.73.65.24.48**
OU ECRIVEZ NOUS À
CCMS@CC-MASSIFDUSANCY.FR



RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE
WWW.CC-MASSIFDUSANCY.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une antenne de la communauté de communes ouvre à Besse, à partir du 8 novembre 2021 (ancienne trésorerie).

Animations - Festivités - Activités

La Ronde des fours juin 2021

Organisée par l'Amicale Laïque de Saint-Nectaire, avec de nombreux parents bénévoles, cette première édition de la Ronde des fours fût un succès ! Trois circuits de randonnée, 4 villages parcourus, un temps splendide, une centaine de participants ! Bref une belle réussite, clôturée par un repas « truffade » au four à pain de Saillant, avec plus de 180 repas servis ! Cette première édition sera réitérée en 2022, et de nombreux projets sont en élaboration au sein de cette association dont tous les bénéfices sont reversés à l'école !

Festivités de l'été 2021

Vallée Verte Festival, arrivée de l'étape Caravane Madame, Feu d'artifice, le week-end du 15 août a été fort en émotions et en joie ! Avec l'implication du comité des fêtes, des associations locales et les marchés d'été, ce n'est pas moins de 60 animations qui ont eu lieu sur les deux mois estivaux ! Retour en images sur les temps forts de l'été, merci à tous de votre participation !



Enfance - Jeunesse

Ecole

Jeudi 2 septembre à 8h45, Mme MENDES et M. MAURY ont accueilli en présence d'Alphonse BELLONTE, Maire de Saint-Nectaire, et de Bérenger MOUTON, Président de l'Amicale laïque, les 41 élèves des classes de CP au CM2 pour une rentrée enjouée. Malgré les masques, enfants, enseignants et personnel communal étaient heureux de se retrouver après les vacances d'été.

De nouvelles tables pour la classe des grands

Le changement des anciennes tables des élèves a eu lieu le 22 septembre. Dès le 23, les élèves ont découvert une nouvelle classe avec des tables plus adaptées et de nouvelles chaises mobiles. Les tables informatiques ont également été changées pour plus de praticité. Le renouvellement des tables de la classe de Mme Mendes interviendra en début d'année 2022. Les anciennes tables sont données à l'Amicale Laïque afin d'être vendues au profit de l'association et de financer sorties et activités.



L'école de Saint-Nectaire accueille cette année 41 élèves répartis en deux classes. Mme MENDES, directrice de l'école et M. MAURY assurent l'enseignement des CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Ils sont assistés de Cindy ROUSSEL, agent technique municipal.

Pour la cantine, les repas sont fournis par l'EHPAD Jeanson. Cindy ROUSSEL et Adeline CHARBONNEL, avec le renfort de Martine DABERT, employées de la commune assurent les services périscolaires et le nettoyage quotidien des locaux.



Vive la rentrée !



Fête de l'école en juin 2021 en présence de l'intervenant musique Raphaël MOREAU.



Ambiance garantie pour Halloween !

Les actus en bref...

Le Casino - en route pour une nouvelle Délégation de Service Public

Le 5 juillet, la commission Délégation Service Public (DSP) du Casino s'est réunie pour entériner les candidatures à la future exploitation du Casino de Saint-Nectaire. 4 candidats ont déposé un dossier, 3 ont été retenus selon des critères définis dans le cahier des charges voté en Conseil municipal. Le processus suit son cours avec une réouverture en perspective pour la saison d'été 2022.



Clôture de la pêche

220 truites lâchées au mois d'août par l'Amicale des pêcheurs de Saint-Nectaire-Verrières - Grandeyrolles, soit 50 kg de poissons.



Du nouveau chez les commerçants et artisans

Changement de propriétaires

Boulangerie : Après 30 ans de services rendus à la commune, Candy et Jean-Marc SANDRON ont fermé leurs portes en septembre pour céder leur place à M. et Mme TANCHOUX. La réouverture a eu lieu début novembre.



Vival : Changement de propriétaire également pour l'épicerie de Saint-Nectaire avec l'arrivée de Clémence et Pascal !

Hôtel Mercure : Alain GREGOIRE et son épouse ont cédé l'Hôtel Les Bains Romains au groupe SomnOO qui poursuivra l'exploitation sous l'enseigne Mercure.

La municipalité remercie sincèrement ces anciens commerçants, membres actifs de la vie de la commune, pour leur engagement auprès des citoyens, particulièrement ces derniers temps !

Nouvelles entreprises

Construction Bois et travaux spéciaux : David CHOLLET, charpentier et cordiste, vient de s'installer à Saillant dans l'ancien hôtel de la Cascade qu'il rénove avec sa femme. Vous pouvez le contacter au 07 83 13 04 23

Au Cèdre Doré : Pâtisserie artisanale et coffee shop, à Saint-Nectaire le bas, proche du Casino. 04 73 68 66 22

Infos nouveaux artisans, commerçants, profession libérale : n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous faire connaître et être publiés dans le prochain Echo des 13 villages !

RD 996

Du 6 septembre au 5 novembre, le Conseil départemental a réalisé des travaux de sécurisation des parois rocheuses du Rivalet, sur la commune de Grandeyrolles. Ces travaux urgents ont entraîné la fermeture de l'axe routier dans les 2 sens de circulation et la mise en place de déviation. Les maires du secteur n'ont été informés que mi-août de ces travaux avec la réception de l'arrêté de travaux. A l'initiative d'Alphonse BELLONTE, les maires des communes de Chambon-sur-Lac, Murol, Saint-Victor-la-Rivière ont co-signé avec Saint-Nectaire un courrier de demande d'explications et de report des travaux à une date plus appropriée que l'arrière-saison. Lionel

CHAUVIN, Président du Conseil départemental depuis juillet 2021, a tenu à venir immédiatement sur place pour une réunion de concertation avec ses services. Les travaux ont été décalés d'une semaine et le Président s'est engagé à mettre en place une voie de circulation ou une circulation alternée le plus rapidement possible. Le 6 octobre, le sens de circulation Saint-Nectaire - Champeix a été ouvert à la circulation.



Cérémonie du 11 novembre



Ce 11 novembre 2021, Alphonse BELLONTE, Maire ainsi que de nombreux conseillers municipaux et adjoints, les élus des communes voisines, la conseillère départementale, les pompiers, les représentants des anciens combattants, les musiciens et choristes de l'ACTVV ont commémoré l'armistice et rendu hommage aux soldats morts pour la France.

Visite de M. DUCROS, nouveau Sous- Préfet d'Issoire.

Pascal BAGDIAN muté en Bretagne, Bertrand DUCROS, cantalien et ancien directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme, a pris ses fonctions en septembre 2021 au poste de Sous-Préfet d'Issoire. Alphonse BELLONTE et Céline SOUCHAL l'ont reçu en mairie le 23 septembre dernier pour l'accueillir et l'informer des dossiers de Saint-Nectaire sur lesquels l'attention de l'Etat est attirée, au premier rang desquels la non compensation des pertes de Thermadore depuis mars 2020.

Le plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS). C'est un projet global d'aménagement du territoire établi dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.

Vous avez un projet ? Vous souhaitez qu'un de vos terrain soit constructible pour l'installation d'une maison ou d'une entreprise ? N'hésitez pas à écrire en mairie pour nous faire part de vos besoins, nous étudions tous les dossiers.

La neige est de retour, pensez à vos équipements pour prendre la route en toute sécurité !